



Cour de France.fr / Représentation et festivités / Cérémonies et représentation / Etudes modernes / Pouvoirs et limites de la représentation. Sur l'œuvre de Louis Marin

Roger Chartier

Pouvoirs et limites de la représentation. Sur l'œuvre de Louis Marin

Article. Source : Annales

Roger Chartier, "Pouvoirs et limites de la représentation. Sur l'œuvre de Louis Marin", dans Annales, année 1994, volume 49, numéro 2, pp. 407 - 418.

Extrait de l'article

En 1639, Poussin écrit à son ami et client Chantelou pour lui annoncer l'envoi du tableau intitulé La manne. En commentant cette lettre en un temps où l'emploi du terme de « lecture » allait de soi pour désigner le déchiffrement, la compréhension et l'interprétation d'objets ou de formes qui n'appartiennent pas à la lecture de l'écrit (« lire » un paysage, « lire » une ville, « lire » un tableau, etc.), Louis Marin entendait questionner l'uni-versalisation de cette catégorie qui, implicitement, impliquait celle de texte¹. « Si le terme lecture est immédiatement approprié au livre, l'est-il au tableau ? Si, par extension de sens, on parle de lecture à propos du tableau, la question se pose de la validité et de la légitimité de cette extension »². Pour répondre à cette double question et pour rompre avec l'immédiateté commode d'une manière de dire, acceptée sans contrôle, une définition rigoureuse des « niveaux et champs théoriques de pertinence de la notion de lecture appliquée au tableau » était tenue pour nécessaire.

[Lire la suite \(Persée\)](#)